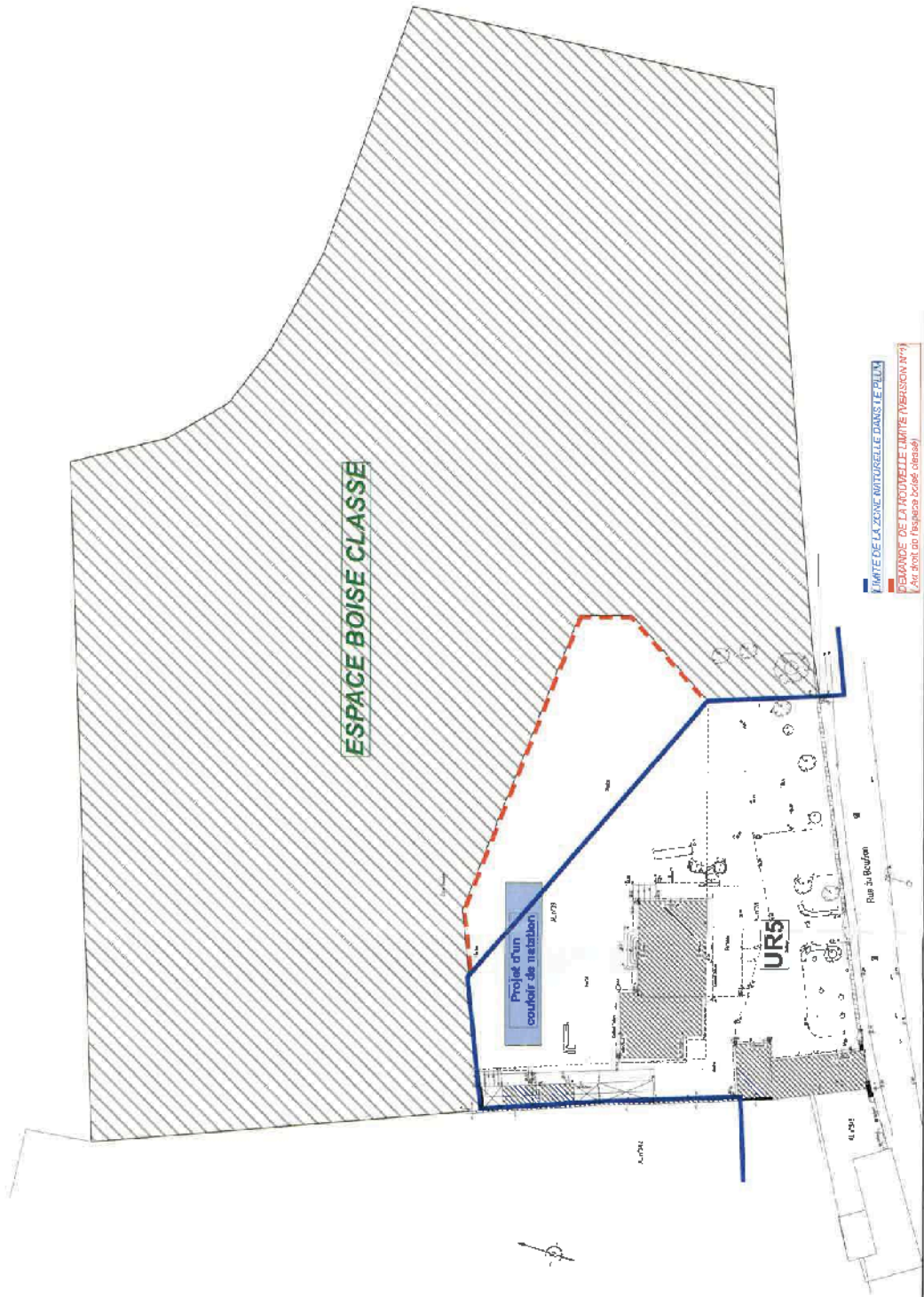




ZONAGE D'URBANISME	
	UA : Zone urbanisée «cœur bâti ancien»
	UAa : Zone urbanisée des bourgs anciens
	UAb : Zone urbanisée à qualité architecturales et paysagères à préserver
	UB : Zone urbanisée d'ensembles patrimoniaux récentes
	UC : Zone urbanisée des hameaux
	UD : Zone urbanisée à enjeux paysagers
	UDa : Zone urbanisée avec prescriptions architecturales
	UDb : Zone urbanisée en études de ville / agglomération avec prescriptions architecturales
	UE : Zone urbanisée à vocation de services et d'intérêt général
	UP : Zone urbanisée paysagère
	1AU : Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat
	A : Zone agricole
	AP : Zone agricole à préserver de toute urbanisation
	N : Zone naturelle stricte
PRESCRIPTION D'URBANISME	
	STECAL
	Arcs remarquable isolé
	Linéaire boisé
	Emplacement Réserve
	Espace Boisé Classé



LIMITE DE LA ZONE NATURELLE DANS LE P.L.U.
 LES ANCIENS DES LA FORTIFICATION DE LA VILLE (VERSION N°1)
 (Avec titre en l'espace boisé classé)

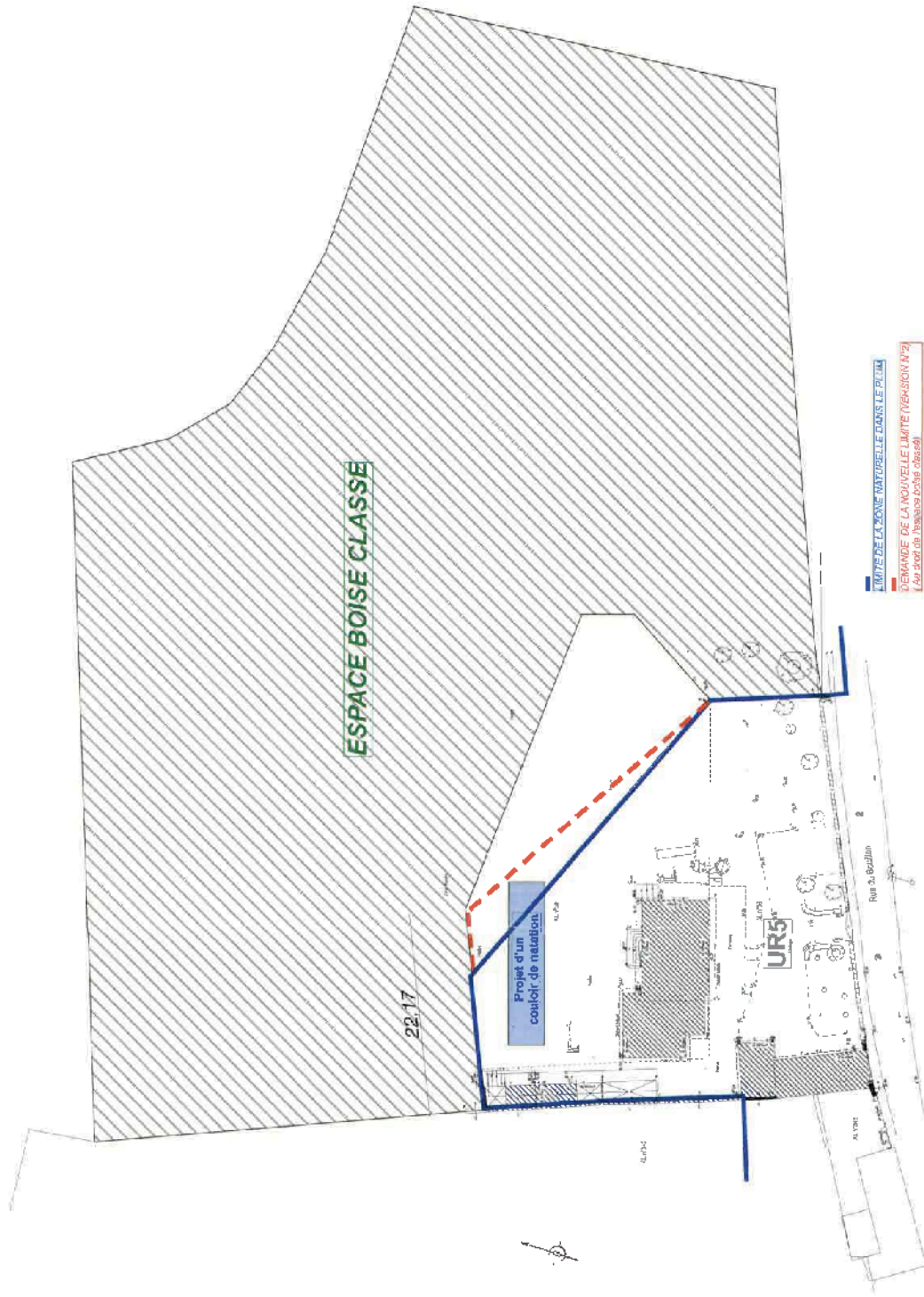
M.J.L. Architecture Sarl d'Architecture 24, Rue Des Escures 45-400 Fleury les Aubrais Tél : 02 38 73 61 28 - Port : 06 16 11 39 16	Maitre d'Ouvrage 	Type de projet Extension et réhabilitation des dépendances d'une maison bourgeoise	Adresse du projet 45160 SAINT HILAIRE SAINT MESMIN	Phase du projet Demande de permis de Construire	N° page PCMI 20	Esch. 20	Date ind. 0 27/10/2021
							Date de fin ind. 0 Date de fin ind. 0

Les copies et les dimensions portées sur ce plan sont à vérifier sur le site. Ce document, dont la copie est protégée, ne peut être communiqué à une personne étrangère au projet sans autorisation écrite.



ZONAGE D'URBANISME	
	UA : Zone urbanisée - nouveau bâti individuel
	UAa : Zone urbanisée des bords anciens
	Uba : Zone urbanisée à qualités architecturales et paysagères à préserver
	UB : Zone urbanisée d'extensions ponctuelles récentes
	UC : Zone urbanisée des hameaux
	UD : Zones urbanisées à enjeux paysagers
	Uda : Zone urbanisée avec préservation architecturale
	Udb : Zone urbanisée en entrees de ville / agglomération avec préservation architecturales
	UE : Zone urbanisée à vocation de services et d'intérêt général
	UP : Zone urbanisée paysagère
	UAL : Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat
	A : Zone agricole
	AP : Zone agricole à préserver de toute urbanisation
	N : Zone naturelle stricto

PRESCRIPTION D'URBANISME	
	STECAL
	Autre remarquable isolé
	Linéaire boisé
	Emplacement Réserve
	Espace Boisé Classé



LIMITE DE LA ZONE NATURELLE DANS LE P.L.U.M.
DEMANDE DE LA NOUVELLE LIMITE (VERSION N°2)
EXPLOREUR: TERRITOIRES D'AVANCE

Maître d'ouvrage 	ENQUETE PUBLIQUE V2		Date ind. 0 27/10/2021 Date dernier indice
	Type de projet Extension et réhabilitation des dépendances d'une maison bourgeoise	Phase du projet Demande de permis de Construire	Ech. 21
Adresse du projet 45180 SAINT HILAIRE SAINT MESMIN	Maître PCMI	Loi(s) PCMI	

Maître d'œuvre
M.J. Architecture
 25, rue de la République
 45400 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
 Tel : 02 38 73 61 26 - Port. : 06 16 11 39 16

Les cotes et les dimensions portées sur ce plan sont à vérifier sur le site. Ce document, dont la copie est protégée, ne peut être communiqué à une personne étrangère au projet sans autorisation écrite.